

Alarme

dual protect

Protection des piscines



GROUPE
PROCOPI

Parce qu'on n'est jamais trop prudent !



Dual protect, c'est
DEUX systèmes de
sécurité en UN :

une alarme sonore de
franchissement

+

un filet de protection

Dual protect, parce qu'il vaut toujours mieux prévenir...

■ **Dual protect** est un dispositif de PREVENTION des accidents : il intervient **avant** la chute dans l'eau, contrairement à d'autres systèmes qui alertent trop tard.

■ **Dual protect** est pensé et conçu pour empêcher les chutes accidentelles de se produire. C'est donc un véritable dispositif de contrôle d'accès au plan d'eau.

Dual protect, parce que deux précautions valent mieux qu'une...

■ **Dual protect** combine deux principes de protection : une alarme sonore de franchissement et un filet.

Le filet, haut de 70cm, empêche les jeunes enfants et les animaux de s'approcher seuls du bassin. S'ils tentent de franchir le filet, une alarme sonore se déclenche.

■ **Dual protect** vous offre ainsi la sécurité d'une barrière physique et la sérénité d'une surveillance électronique permanente.

■ Avec **Dual protect**, vous êtes doublement protégé.

Dual protect, parce que l'esthétique compte aussi ...

■ Avec sa hauteur de 70 cm (contre 1,20 m pour les barrières traditionnelles) et sa texture maillée, le filet de protection se fait très discret et respecte l'environnement de votre piscine. Son revêtement en PVC blanc est traité anti-U.V.. Il est facile à entretenir et restera beau au fil du temps.

■ Une protection d'AVANT-GARDE, c'est un dispositif qui traite le risque AVANT qu'il ne se produise.

■ C'est aussi un système performant et fiable.

■ C'est la haute technologie au service de votre sécurité.

■ De fabrication française, **Dual protect** a été conçu avec la société **FIRST INNOV'**. Une exclusivité **PROCOPI**.

■ Garantie 2 ans



Caractéristiques :

- Module **infrarouge à double faisceau**, pour éviter que des feuilles volant au vent ne déclenchent l'alarme.
- Le système est **insensible aux rayons solaires**.
- **Poteau en aluminium**, assurant solidité et inaltérabilité.
- Avec ses **70 cm de hauteur**, le filet est dissuasif pour les jeunes enfants mais **facile à enjamber pour un adulte**.
- Résistance assurée par des **raidisseurs**.
- **Toile polyester traitée anti-U.V.**, et à haute ténacité, en maille 5x5mm.
- La **liaison au sol** rend impossible le passage sous la barrière.
- Le franchissement non-autorisé (alarme en service) entraîne la coupure du rayon infrarouge et le **déclenchement de l'alarme sonore** (100 dB).
- **Pilotage par une centrale de commande** à installer de préférence entre la piscine et la maison (à 30 mètres maximum de la piscine).
- **Réenclenchement automatique du système au bout de 15 mn** : une précaution supplémentaire car un oubli est vite arrivé ...
- Une ou plusieurs **centrales sonores supplémentaires** peuvent être installées dans la maison.



Principe de calcul

- Déterminer la zone à protéger en fonction des caractéristiques propres à la piscine. Prévoir au moins 1 mètre entre la piscine et l'alarme Dual protect.
- Déterminer le type de têtes nécessaire en fonction de l'installation avec les principes suivants :
 - **Émetteur / récepteur** dans la configuration "bouclée" : cas n°1
 - **Émetteur couplé à un récepteur** dans une configuration "ouverte" : cas n° 2,3,4, et 5
- Mesurer les distances entre les têtes (x) = un poteau est toujours muni de son filet (sauf le récepteur)
- Ajouter au moins une centrale filaire ou à radio fréquence (préconisé dans le cas d'installation de sirènes déportées)

Tête : DUAL émetteur / récepteur

Poteau muni d'une tête à double faisceau infrarouge émetteur et récepteur ainsi qu'une section de filet avec son accastillage (raidisseurs, pitons d'accrochage et poteaux de renfort toutes les 7 sections).



Tête : DUAL émetteur

Poteau muni d'une tête à double faisceau infrarouge émetteur et d'une section de filet avec son accastillage (raidisseurs, pitons d'accrochage et poteaux de renfort toutes les 7 sections).



Tête : DUAL récepteur

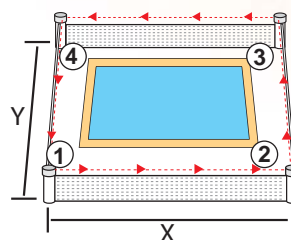
Poteau muni d'une tête à double faisceau infrarouge *récepteur* seul sans filet ni accastillage.



Important

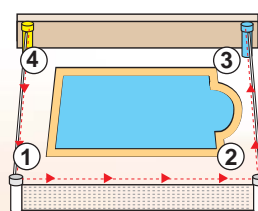
Les murs ou les clôtures doivent faire au minimum 1,10 m de hauteur entre 2 points d'appui, minima imposé par la norme sur les barrières.

Exemples d'installation



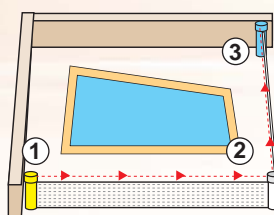
Cas n° 1 :

- Tête n°1 : Dual émet/récep filet de x m
- Tête n°2 : Dual émet/récep filet de y m
- Tête n°3 : Dual émet/récep filet de x m
- Tête n°4 : Dual émet/récep filet de y m + une centrale



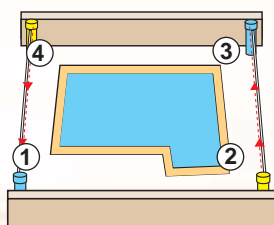
Cas n° 2 :

- Tête n°1 : Dual émet/récep filet de x m
- Tête n°2 : Dual émet/récep filet de y m
- Tête n°3 : Dual récepteur sans filet
- Tête n°4 : Dual émetteur filet de y m + une centrale



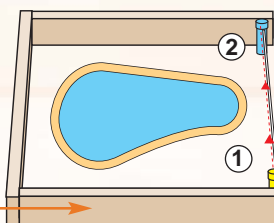
Cas n° 3 :

- Tête n°1 : Dual émetteur filet de x m
- Tête n°2 : Dual émet/récep filet de y m
- Tête n°3 : Dual récepteur sans filet + une centrale



Cas n° 4 :

- Tête n°1 : Dual récepteur sans filet
- Tête n°2 : Dual émetteur filet de x m
- Tête n°3 : Dual récepteur sans filet
- Tête n°4 : Dual émetteur filet de x m + une centrale



Cas n° 5 :

- Tête n°1 : Dual émetteur filet de x m
- Tête n°2 : Dual récepteur sans filet + une centrale

Cachet revendeur

